



# Fiche signalétique

Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 06-juin-2017

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Straight-Up

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5005-CA-FR

Code du produit 5005  
Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyant neutre pH, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Initial Supplier Identifier

#### United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.  
2700 Wagner Place  
Maryland Heights, MO 63043 USA  
1-314-291-1900

### 24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Solution claire de canneberges État physique Liquide

Odeur Floral

### Classification

Ce produit chimique ne répond pas aux critères énoncés dangereux par les normes du SIMDUT 2015. Toutefois, cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) contient de précieuses informations essentielles à la manipulation et l'utilisation correcte de ce produit. Cette FDS devrait être conservé et disponible pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit.

### Éléments d'étiquetage

Aucun

**Autres informations**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Nonylphenol Ethoxylate	127087-87-0	5	-	-
Borax	1303-96-4	5	-	-
Sodium Nitrite	7632-00-0	0.25	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

**Premiers soins****Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais.

**Ingestion**

Boire 2-3 grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Symptômes et effets les plus importants****Symptômes**

Contact avec les yeux peut causer des rougeurs ou sensation de brûlure. Peut causer un dégraissement de tissus de la peau.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Non déterminé.

**Dangers particuliers associés au produit chimique**

Les produits de combustion peuvent être toxiques.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone.

**Données sur les risques d'explosion**

<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

### Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer à la température ambiante.

**Matières incompatibles** L'eau de Javel

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Borax 1303-96-4	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 3 ppm	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 6 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 6 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches oculaires. Douches.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Risque de contact: Porter des lunettes de sécurité approuvées.

**Protection de la peau et du corps** Gants en caoutchouc. Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Solution claire de canneberges
Couleur	Transparent Canneberge
Odeur	Floral
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	6.8-7.2 (conc.) 7.2-7.6 (1:64 dilution)	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	Aucun	Méthode Tag en vase fermé (Eau = 1)
Taux d'évaporation	1.0	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Non Applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	N'est pas applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité	N'est pas applicable	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.03	
Solubilité dans l'eau	Infini	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	

<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Pas réactif dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.
<b>Matières incompatibles</b>	L'eau de Javel.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Renseignements sur le produit</b>	Les informations ci-dessous est pour le contact répété et prolongé dans un milieu professionnel. Il ne concerne pas l'utilisation normale du produit
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter tout contact avec la peau.
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
<b>Ingestion</b>	Ne pas ingérer.

**Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Symptômes</b>	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
------------------	--

**Mesures numériques de la toxicité**

Non déterminé

**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

<b>Toxicité aiguë inconnue</b>	Aucun renseignement disponible
--------------------------------	--------------------------------

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Nonylphenol Ethoxylate 127087-87-0	= 1310 mg/kg ( Rat )	-	-
Borax 1303-96-4	= 3493 mg/kg ( Rat ) = 2660 mg/kg ( Rat )	> 10000 mg/kg ( Rabbit )	-
Sodium Nitrite 7632-00-0	= 85 mg/kg ( Rat )	-	= 5.5 mg/L ( Rat ) 4 h

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Cancérogénicité**

Le nitrate ou le nitrite ( ingéré ) dans des conditions qui donnent lieu à une nitrosation endogène sont considérés comme des agents cancérogènes du CIRC groupe 2A.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Borax 1303-96-4	-	Group 2A	-	X
Sodium Nitrite 7632-00-0	-	Group 2A	-	X

**Légende**

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction**

Borate de sodium: Le borate de sodium et l'acide borique interfèrent avec la production de sperme, endommagent les testicules et interfèrent avec la fertilité masculine lorsqu'ils sont administrés par voie orale à des doses élevées. L'acide borique produit des effets sur le développement, y compris la réduction du poids corporel, les malformations et la mort, chez les enfants enceintes administrés à l'acide borique par voie orale. Les études sur les animaux mentionnées ci-dessus ont été menées dans des conditions d'exposition conduisant à des doses de plusieurs fois supérieures à celles qui pourraient se produire par l'utilisation du produit ou par inhalation de poussière dans des milieux professionnels. De plus, une étude humaine de l'exposition professionnelle au borate de sodium et aux poussières d'acide borique n'a montré aucun effet néfaste sur la fertilité.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Sodium Nitrite 7632-00-0	-	0.4 - 0.6: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 20: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 0.19: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.65 - 1: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 2.3: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.092 - 0.13: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	-	-

**Persistance/Dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**                      Aucun renseignement disponible.

**Mobilité**                                      .

Nom chimique	Coefficient de répartition
Sodium Nitrite 7632-00-0	-3.7

**Autres effets nocifs**                      Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés**                      Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**                      Ne pas réutiliser les contenants vides.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT**    Non réglementé

**TMD**    Non réglementé

**IATA**    Non réglementé

**IMDG**    Non réglementé

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements internationaux

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)**                      Non applicable

**Polluants organiques persistants**                      Non applicable

**Exigences en matière de notification d'exportation** Non applicable

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Nonylphenol Ethoxylate	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Borax	X	X		Present	X	Present	X	X
Sodium Nitrite	X	X	X	Present	X	Present	X	X

#### **Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Not determined	Inflammabilité déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

### Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
<b>Date d'émission :</b>	27-déc.-2011

**Date de révision :** 06-juin-2017

**Note de révision:** Format canadien

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**